

Rapport présenté à Pékin, en septembre 2007

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION SUR LE PROGRAMME DES CONGRÈS

1. Préambule

Décision de l'Assemblée générale de Sydney (juillet 2005) :

« Quelques délégués déplorent que le programme du Congrès ne fasse pas plus de place à certaines périodes historiques comme l'Antiquité et le Moyen Âge. Sur cette question, le professeur Vigezzi souligne que l'apport des Comités nationaux et des Organismes internationaux dans la confection du programme pourrait être utile. Il propose que le Bureau examine la procédure actuelle de confection du programme et fasse rapport à la prochaine Assemblée générale.

La proposition est adoptée. »

Le Bureau restreint de Madrid (février 2006) crée la Sous-commission. Extrait du procès-verbal de la réunion :

« À Sydney, l'Assemblée générale a confié au Bureau le mandat de faire rapport à Beijing sur deux questions : l'élargissement du CISH et la préparation du programme du Congrès. Pour accélérer le processus, le Bureau restreint crée deux sous-commissions qui sont chargés de la préparation de ces deux dossiers. Chacune sera formée d'un certain nombre de membres du Bureau ainsi que de représentants des Comités nationaux et des Commissions spécialisées. Il est convenu que la première sous-commission chargée de l'élargissement du CISH et de la question des cotisations sera présidée par le Trésorier du CISH et formée de deux membres du Bureau et de deux membres de l'Assemblée générale. La seconde sous-commission, chargée du dossier de la procédure de préparation du programme du Congrès et du rôle des Comités nationaux et des Commissions, sera présidée par le Secrétaire général et formée de deux membres du Bureau et de deux membres de l'Assemblée générale. »

Composition de la Sous-commission :

- Arnita Jones, American Historical Association
- Brunello Vigezzi, Commission Internationale pour l'Histoire des Relations Internationales et Giunta Storica Nazionale (Italie)
- Marjatta Hietala, membre du Bureau et ancienne présidente du Comité national de Finlande
- Jean-Claude Robert, secrétaire général

2. Rappel de la procédure d'établissement du programme du Congrès

C'est depuis le Congrès de Paris (1950), où l'on avait trouvé que les historiens français avaient pris trop de place dans la constitution du programme, que la décision a été prise de confier la responsabilité du programme au Bureau. Ensuite, pour le Congrès de Stuttgart (1985), le Bureau avait confié chacun des thèmes majeurs à un de ses membres, avec responsabilité de préparer une équipe vraiment représentative. Puis, lors de sa réunion de Stockholm (1996), le Bureau a mis sur pied une sous-commission pour préparer le programme du Congrès. Cette procédure a été suivie pour Oslo (2000) et Sydney (2005). Le Bureau est responsable devant l'Assemblée de la qualité du programme du Congrès et du caractère vraiment international des séances.

2.1 Cheminement des opérations

- La première année du quinquennat (par exemple 2006, pour le quinquennat 2006-2010), le secrétaire général envoie un appel général pour la thématique du prochain congrès.

- Les propositions de thèmes sont mises en forme par le secrétaire général et discutées par une sous-commission du Bureau au début du printemps de l'an II du quinquennat (par exemple, mars 2007).
- Le Bureau est consulté par voie de courrier électronique sur une proposition globale.
- La proposition du Bureau est soumise à l'Assemblée générale tenue durant l'an II du quinquennat (par exemple 2007).
- L'an III du quinquennat est consacré au recrutement des *organizers* et *discussants*, puis à celui des différentes équipes de communicants, avec l'objectif d'arriver à un programme à peu près définitif à la fin de l'an III ou au tout début de l'an IV.

Le nombre de propositions est généralement élevé. Pour Sydney, 264 propositions de thèmes avaient été reçues, contre 224 pour Oslo. Compte tenu des délais de communications, l'échéancier est assez serré pour arriver à un programme final cohérent.

L'encadrement est nécessaire : en 2005, le secrétaire général a dû intervenir à quelques reprises pour exiger que des panels, formés presque exclusivement d'historiens d'une seule nationalité, soient davantage équilibrés, tant sur le plan national et international, que sur celui de l'âge (nécessité de faire place aux jeunes) et du sexe.

2.2 Quelques contraintes

La réalité des divers Comités nationaux est très variable. D'une part, il y a des associations d'historiens sur une base nationale, qui perçoivent une cotisation annuelle de tous leurs membres et qui ont une structure démocratique avec officier électifs qui changent tous les deux ou trois ans. D'autre part, nous avons des regroupements dont les membres sont cooptés, dont les cotisations au CISH sont payées par les gouvernements ou via l'Académie nationale. Entre les deux, tous les cas de figure se présentent. Les contacts sont souvent difficiles et lents car, dans beaucoup de cas, les officiers de ces associations sont des bénévoles qui occupent un emploi à temps plein et ne disposent pas de secrétariat permanent.

Le secrétaire évalue à 40 % la proportion des Comités nationaux qui semblent fonctionner régulièrement.

Les Organismes internationaux affiliés sont souvent très bien organisés et sont habitués à fonctionner en réseau. Toutefois, là aussi, il y a des problèmes de contacts lents.

Enfin, le CISH est limité aussi par son manque de ressources. Le secrétariat ne dispose d'aucun personnel, sauf une secrétaire à temps partiel qui ne travaille qu'au moment de la préparation du *Bulletin*.

3. Bureau de Santiago de Compostela (octobre 2006)

Lors de la réunion du Bureau, les deux Sous-commissions ont présenté un premier rapport et le Bureau a fait des propositions pour encadrer la préparation du programme du prochain congrès. Les deux Sous-commissions ont ensuite tenu leur réunion à laquelle des membres du Bureau ont assisté.

3.1 *Rapport de la Sous-commission chargée d'étudier la procédure de préparation du programme du Congrès et le rôle des Comités nationaux et des Commissions*

La Sous-commission a d'abord procédé par échange de courriels et après ces discussions préliminaires, voici une synthèse de la question en 11 points.

1. Établir des critères pour la sélection des thèmes majeurs et des thèmes spécialisés.
2. Réduire le nombre des thèmes spécialisés à 15.
3. Réduire le nombre de tables rondes et les rendre plus dynamiques.
4. Réduire le nombre de séances à 40 en tout.
5. Examiner de plus près la structure, la composition et l'histoire des différentes entités qui forment le CISH.

6. Obtenir des renseignements sur les projets historiographiques historiques des membres du CISH.
7. Attribuer des mandats plus généraux à certains membres pour le Congrès.
8. Instaurer un nouveau type de séance, la séance conjointe (joint session).
9. S'assurer que les Organismes et les Commissions présentent des propositions pour le Congrès.
10. Tenir compte des projets à long terme des Organismes et Commissions.
11. La grille horaire du Congrès.

Les échanges ont souligné quelques points intéressants. Ainsi, la sélection des thèmes majeurs et spécialisés ne semble pas avoir posé de problèmes dans le passé, l'Assemblée générale se mettant facilement d'accord sur le choix. Par ailleurs, l'intégration des Organismes et Commissions dans la confection du programme soulève des questions de communication. Les délais sont habituellement très serrés et, par ailleurs, il existe un certain nombre d'organismes et de commissions qui tiennent absolument à disposer d'un programme de colloque particulier au moment du Congrès. Par contre, il faudrait trouver des moyens d'améliorer les communications entre les membres du CISH.

3.2 *Réunion du Bureau à Santiago Décisions pour l'organisation du Congrès d'Amsterdam (Extrait du procès-verbal de la réunion du Bureau)*

« Architecture du Congrès de 2010

Les membres du Bureau conviennent de revoir en profondeur les guidelines de l'organisation des séances. Dans un premier temps, il convient de distinguer mieux les séances et en particulier les tables rondes des thèmes spécialisés. Ensuite, dans le but de laisser davantage de place pour l'expression des idées et la discussion, il importe de réduire le nombre de communicants.

Les tables rondes seront dorénavant organisées autour d'un seul texte, préparé par le responsable, distribué à l'avance et auquel répondront en séance quatre commentateurs. Ainsi, chaque table ronde regroupera cinq personnes en tout. Les participants seront recrutés en fonction de leur connaissance du champ spécifique et de leurs travaux antérieurs.

Les thèmes spécialisés conserveront à peu près la même formule, mais regrouperont un maximum de six participants outre l'*organizer* et le *discussant*.

Les séances des thèmes majeurs compteront un maximum de douze participants outre l'*organizer* et le *discussant*. Le temps de parole sera autour de 15-20 minutes par communicant et le *discussant* disposera de quinze minutes. Les thèmes majeurs ne seront pas subdivisés en sections par le Bureau.

Le Bureau réduit le nombre de séances à quarante, dans la proportion suivante : trois thèmes majeurs, vingt thèmes spécialisés, quinze tables rondes. Toutefois, afin de stimuler la participation des Organismes internationaux affiliés et des Commissions internes, le Bureau décide de créer un nouveau type séance. Il s'agit de séances conjointes (joint sessions), proposées par deux Organismes internationaux affiliés ou plus, ou encore par des Comités nationaux et des Organismes ou Commissions. L'objectif est de susciter la collaboration entre les divers membres du CISH, pour arriver à mieux intégrer le travail des Organismes et des Commissions dans le programme général du Congrès. Le Bureau décide de prévoir un nombre maximum de dix séances de ce type pour le Congrès d'Amsterdam. Il y aura donc cinquante séances au total.

Ensuite, il convient de distinguer mieux les responsabilités de l'*organizer* et du *discussant* pour éviter que les *organizers* ne présentent l'essentiel des communications avant que les présentateurs aient pu parler. L'*organizer* devra se contenter de présenter le thème en le problématisant, tandis qu'il reviendra au *discussant* de souligner les points saillants des contributions de manière à stimuler les discussions.

Enfin, le Bureau estime souhaitable que l'on puisse organiser trois ou quatre grandes conférences en soirée durant le Congrès.

En terminant, comme les Actes ne seront plus publiés, il sera demandé à chacun des *organizers* de préparer, après le Congrès, un court rapport synthèse de sa séance (environ 500 mots). Ce rapport sera publié dans le *Bulletin* du CISH l'année qui suivra le Congrès, de manière à conserver une trace du contenu des séances.

Choix des thèmes : comme d'habitude, le choix des thèmes sera préparé par une sous-commission qui fera ensuite une proposition au Bureau par courriel. Les membres de cette commission d'examen seront : Sorin Antohi, Hilda Sabato, José Luis Peset, Jean-Claude Robert et Pierre Ducrey. Le calendrier prévoit la réception des propositions jusqu'au 31 octobre 2006, puis en janvier – mars 2007, un examen par la sous-commission de l'ensemble des propositions et sélection d'une cinquantaine de séances pour discussion au Bureau. Dans le but de faciliter la discussion du Bureau d'abord, puis de l'Assemblée générale, l'ensemble des propositions reçues par le secrétariat sera affiché sur le site Web du CISH ».

[Note : William Jordan a remplacé Sorin Antohi sur cette sous-commission.]

3.3 *Réunion de la Sous-commission sur le programme. Santiago, 7 octobre 2006*

Le Secrétaire général fait état des discussions du Bureau à propos de l'architecture du Congrès de 2010 en soulignant que la proposition de créer des séances conjointes avait été acceptée. De ce fait, une lettre circulaire sera envoyée à tous les membres du CISH et le délai de remise reporté au 31 décembre 2006.

Les discussions de la Sous-commission soulignent la nécessité de mieux connaître les membres du CISH et leurs différents projets scientifiques pour articuler un meilleur programme. Un questionnaire portant sur ces questions sera donc préparé et soumis aux membres du CISH. La Sous-commission examinera les résultats et fera des propositions éventuellement.

4. **Résultats partiels de la compilation du questionnaire**

Le questionnaire a été préparé par le secrétaire général et après consultation des membres de la Sous-commission, il a été expédié par courrier et par voie électronique à tous les membres du CISH en avril 2007. Devant le faible taux de réponse, un rappel a été fait à la mi-juin. Au 15 août 2007, environ la moitié des membres du CISH avait rempli le questionnaire, soit 26 Comités nationaux sur 53, 14 Organismes internationaux affiliés sur 29 et 5 Commissions internes sur 12. Une relance sera faite après l'assemblée générale.

L'analyse de la troisième section du questionnaire portant sur le niveau de satisfaction des membres au sujet de la préparation du Congrès donne une majorité de membres satisfaits de la procédure, mais comporte un certain nombre de suggestions intéressantes que la Sous-commission voudra bien examiner. Par ailleurs, une majorité des Organismes internationaux affiliés estime souhaitable de reprendre pour leur réunion un des thèmes retenus pour le programme du congrès.

5. **Proposition à l'Assemblée**

Il est proposé que les travaux de la Sous-commission se poursuivent et qu'elle dépose un rapport final lors de la première Assemblée générale d'Amsterdam (2010).